UNION NATIONALE DES FEMMES MAROCAINES
BUREAU NATIONAL
RABAT

RAPPORT MORAL DE L'UNFM
ANNEE 2007

Introduction

Le 6 mai 1969, et suite aux hautes instructions du Feu Sa Majesté le Roi Hassan II, l'UNFM s'est constituée. Elle est la première Organisation Non Gouvernementale des femmes que le Maroc a connue. C'est une association régie par le Dahir de 1958, constituée et gérée par des femmes. Il faut préciser qu'en 1969, il n'y avait aucune instance non gouvernementale s'occupant exclusivement ou partiellement des conditions de la femme.

Le discours Royal adressé à l'assemblée constitutive de cette organisation, reste la base de toutes les actions en faveur de la femme et la famille en général. Sur cette base l'UNFM s'est fixée la réalisation des objectifs ci-après :

- D'apporter son assistance, dans tous les domaines à la femme marocaine ;
- De la faire bénéficier de ses moyens matériels et moraux ;
- De développer, au sein de la population féminine du royaume, un mouvement d'intérêt pour les projets et les réalisations de la nation ;
- D'engager une large campagne de prise de conscience et d'information, afin de faire connaître les efforts de l'Etat pour

la formation de la femme marocaine et de permettre à celle-ci de remplir efficacement son rôle d'épouse, de mère et de citoyenne ;

- De participer à l'effort national qui tend à élever le niveau de vie familiale.

Il est à rappeler que la structure de l'Union Nationale des Femmes Marocaines est composée d'un Bureau National basé à Rabat de Bureau Provinciaux et de section locales opérant à proximité. Le Bureau

National est aidé dans ses fonctions par des commissions spécialisées :

Commission Générale de Coordination

- Formation, les études et l'évaluation des projets
- Coordination entre les Bureaux Provinciaux
- Information (Média)
- Santé
- Affaires Juridiques
- Gestion financière et administrative
- Relations Extérieures

Les moyens que l'UNFM met en œuvre pour réaliser ses programmes sont le volontariat, les cotisations de ses membres et les subventions qu'elle reçoit des collectivités locales de l'Etat et de quelques de donateurs.

Pendant plus de 30 ans de labeur (campagnes de sensibilisation, information, formation, intégration de la femme dans le processus de développement, plaidoyer en faveur d'un meilleur statut etc…)

la plupart des femmes marocaines ont pris conscience et commence à réclamer équité et parité.

Ces efforts déployés parallèlement à une évolution favorable de l'environnement international (conférence des Nations Unies 1981 à NAIROBI, Beijing et Beijing + 10) ont eu un impact positif sur l'ensemble des acteurs politiques et sociaux du royaume :

- Affiliation de la femme dans des partis politiques
- Emergence des organisations non gouvernementales plaidant pour la cause de la femme et la famille.
- Organisation de femmes dans des entreprises et coopératives0

Aujourd'hui, tout en se félicitant du rang auquel sont arrivées les femmes marocaines, l'Union reste mobilisée pour épauler et aider les femmes et les familles qui n'ont pas bénéficié directement ou indirectement des fruits de cette évolution. Les femmes rurales des zones enclavées, périurbaines, et autres, souffrent encore de l'analphabétisme, problèmes de santé, de pauvreté, d'exclusion…. etc.

A la fin de chaque année, l'UNFM publie un rapport d'activités de sa contribution dans le développement socio-économique et éducatif de la femme marocaine. Ces rapports sont basés sur les informations recueillies des différentes sections régionales, provinciales et locales en plus des activités menées par le Bureau National.

Pour l'année 2007, l'Union présente le bilan de ses activités dans ce qui suit :

I/Activités du Bureau National

1.1 Célébration de la Journée Mondiale de la Femme le 8 mars 2007)

Cette activité a mobilisé les membres des différentes commissions pendant plus de 90 jours.
Le Bureau du Grand Casablanca a été associé aux différentes étapes de préparation de cet événement .Pour cette occasion deux conventions de partenariat ont été préparées :

- Ministère de la justice et l'Union Nationale des Femmes Marocaines pour la création de 6 centres d'écoute juridique pour les femmes.
- Association Marocaine de Planification Familiale et l'Union National des Femmes Marocaines (Entraide et Coopération)

Le 8 mars 2007, a été célébrée à Casablanca sous la Présidence effective de Son Altesse Royale la Princesse Lalla Meryem Présidente de l'UNFM. Les deux conventions citées plus haut ont été paraphées par les deux parties.

1.2 Relation inter – associatives

Dans le cadre des relations avec les ONG marocaines et autres organisations étrangères, les membres du Bureau National ont pris part à plusieurs manifestations et réunions :

◈ Rencontre d'information sur le droit de la nationalité le 16 février 2007 à Rabat.

◈ Réunion sur les organismes de la protection sociale le 19 février 2007 à Rabat.

◈ Cérémonie de signature du projet de partenariat relatif à "l'appui aux sections de la famille pour la mise en oeuvre du code de la famille" le 20 /02/2007, entre l'UNIFEM, PNUD, UNICEF.

◈ Conférence Nationale en Santé Mental et Toxicomanie le 22/02/07 organisé par le Ministère de la Santé.

◈ Collogue National sur les infections sexuellement transmissibles organisé par l'organisation Panafricaine de lutte contre le Sida en partenariat avec le ministère de la santé le 19 /03/07.

◈ Réunion sur les centres d'écoute avec les présidentes de six bureaux provinciaux (Rabat, Oujda, Tanger, Marrakech, Fés, Casa-Anfa) en avril 2007

◈ Première réunion du Comité de Pilotage du Projet "l'appui aux sections de la famille pour la mise en oeuvre du code de la famille" le 10/05/2007 organisée par le Ministère de la Justice.

◈ Première Réunion de la Commission Nationale de l'Organisation du Congrès International de la Population 2009 organisée par le Haut commissariat au plan le 22/05/07.

◈ Journées de formation le 25,26 mai 2007 sur le thème "Plan d'Action National 2006-2015"organisées par l'Observatoire National des Droits de l'Enfant.

◈ Plan d'Action National (Maroc digne de ses enfants) 2006-2015. journée organisée par la Ligue Nationale des Droits de l'Enfant

◈ Présentation des résultats de l'enquête sur l'insertion socio-économique des marocains à l'étranger le 18 juin 2007 organisée par le Haut Commissariat au Plan.

◈ Signature du guide le 19/06/2007 par S.A.R la Princesse Lalla Meryéme Présidente de l'Observatoire National des Droits de l'Enfant concernant la prise en charge des femmes et des enfants violentés.

◈ Journée de plaidoyer en faveur de la pleine scolarisation des filles en milieu rural organisée par le Comité de Soutien à la Scolarisation des Filles Rurales.

◈ Journée d'information sur l'importance de la santé nutritive le 20/07/2007 organisée par le Ministère de la Santé.

◈ Réunion organisée par l'UNIFEM sur le Programme Multisectoriel de Lutte Contre les Violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc le 14 /09/2007.

◈ Atelier de travail de 2 jours concernant le programme conjoint du système des Nations Unies en matière de lutte contre les violences fondées sur le genre par l'autonomisation des femmes et des filles au Maroc le 9,10 /10/2007.

◈ 2 ème Réunion de la Commission de Suivi du Projet "Appui aux sections de la famille pour la mise en oeuvre du code de la famille le 11/10/2007 organisée par le Ministère de la Justice.

◈ Célébration de l'ajournée Mondiale de l'Alimentation le 18/10/2007 organisée par la FAO.

◈ L'inauguration du village d'enfants SOS d'EL JADIDA le 28/10/2007.

◈ Rencontre sur l'Education et la Protection de l'Enfance Précoce le 19 novembre 2007.

◈ 2ème Réunion sur les centres d'écoute avec les présidentes de six bureaux provinciaux (Rabat, Oujda, Tanger, Marrakech, Fés, Casa-Anfa) le 11 décembre 2007.

◈ Réunion au sein du Ministère de la Justice avec les Associations des droits de l'homme concernant la rédaction du rapport national sur les droits de l'homme au Maroc (17/12/2007).

◈ Réunion sur l'étude exploratoire de l'avortement à risque au Maroc le 19/12/2007 organisée par le Ministère de la Santé.

1.3 Relations Internationales

L'Union est membre des organisations internationales ci-après :

- L'Union Générale des Femmes Arabes.
- Le Conseil International des Femmes
- Le réseau des organisations Non Gouvernementales Arabes

Du 11 au 7 Novembre 2007, le Bureau National en partenariat avec le réseau des ONG Arabes (Section du Grand Maghreb) (Algérie, Tunisie, la Libye, et l'Egypte) a organisé un collogue sur la Formation des Formateurs.
Les membres du Bureau National ont également pris part aux activités de ce collogue :

- Réunion du Bureau Exécutif du Conseil International des Femmes (CIF) à Paris du 29/03 au 01/04/2007.

- Première Réunion de la Ligue de Technologie d'Information et de la Communication de la Société Civile en Egypte le 6/10 septembre 2007.

- Réunion du Bureau Exécutif du Conseil International des Femmes à Paris (CIF) du 8/11 au 11/11/2007.

▪ Forum régional pour la promotion des Alliances Nationales contre la Faim au Proche Orient qui a eu lieu à (Amman – Jordanie- du 3 au 6 décembre 2007).

II/ Bilan des activités de l'UNFM à l'échelle locale

Les bureaux locaux ont pu mobiliser 40.398 femmes en leur qualité d'adhérentes et bénéficiaires des différents services de l'UNFM. Un nombre de 455 femmes s'occupent exclusivement de

l'encadrement des différentes activités au profit de ces bénéficiaires.
Notons également qu'environ 11.000 femmes ont suivi des cours d'alphabétisation et 28.943 ont profité d'une formation dans divers domaines (travaux manuels, informatique, Art culinaire etc ……) A cet effet 159 centres de formation ont été ouverts :
Les garderies d'enfants ont profité à environ 728 familles. Ces établissements jouent un rôle important pour libérer la femme de la garde des enfants pendant qu'elle travaille ou profitent d'une formation.

2.1 En ce qui concerne la lutte contre la pauvreté 8124 femmes ont pu être intégrées à des projets générateurs de revenus pilotés par l'UNFM. Ces projets sont au nombre de 69. Le nombre de femmes ayant fondé leurs propres entreprises à l'issu de leur formation à l'UNFM se compte par centaines. Il faut noter que la plupart des projets initiés par l'UNFM sont orientés vers la réalisation des objectifs de l'INDH.
Outre, les actions de formations professionnelles obéissant à un programme à moyen terme, l'UNFM engage de larges campagnes de sensibilisation, focalisées cette année sur deux thèmes
(L'explication du nouveau code de la famille et la santé).

2.2 Le droit de la femme, dans tous ses aspects, demeure l'une des actions prioritaire de l'Union. Les bureaux locaux disposent de commissions juridiques pour une assistance aux femmes qui s'y présentent. Ils mènent des campagnes de sensibilisation des différentes modalités d'application du nouveau code de la famille (MOUDAWANAT AL OSRA). Chaque année plus de 10.000 femmes sont touchées directement par ces campagnes, l'Union a pu recenser plus de 18.000 femmes cette année.
La convention signée le 8 mars 2007 avec le Ministère de la justice va renforcer ces actions par la création des centres d'écoute et d'orientation juridique pour les femmes. Ces premiers centres seront crées dans les villes de Rabat, Fès, Tanger, Marrakech, Oujda et Casablanca.

Il faut noter que les Présidentes de ces Provinces se sont réunies à Rabat avec la cellule chargée de la mise en œuvre de ces centres. Une formation de 12 cadres est prévue pour l'année 2008.

2.3 La santé de la femme constitue pour l'Union l'une des préoccupations les plus importantes. Le 8 mars 2006 S.A.R la Princesse Lalla Meryem et le Ministre de la Santé ont lancé le Carnet de Santé pour la Femme. Désormais, ce Carnet est recommandé à la femme par tous les médecins et dispensaires du royaume et ce, avant toutes consultations médicales.
Ce document retrace toutes les informations sanitaires de la femme depuis l'age de 16 ans. Depuis ce temps là l'Union en partenariat avec le Ministère de la santé mène des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation du carnet.
En outre, des spots à la télévision et des actions de contacts directs ont été effectués avec les femmes :

- Pour cela 60.000 carnets ont été imprimés et déposés pour les ventes dans toutes les librairies du royaume.

- Parallèlement à cela, l'Union a organisé une journée d'information sur ce livret à laquelle ont pris part toutes les présidentes des Bureaux Régionaux de l'UNFM. Ces Présidentes ont mené à leurs tours des réunions d'information avec les présidentes des sections dont le nombre dépasse 200.

- De son coté le Ministère de la Santé a mis le carnet à la disposition des patientes qui se présentent aux dispensaires, aux centres de Santé, aux hôpitaux et aux maternités. Le bureau national a organisé des campagnes de diffusion du carnet de la femme à Rabat, Marrakech, Khémisset, Tif let et Nador.
Le Bureau de l'UNFM de Rabat en partenariat avec Action Urgence a organisé 4 campagnes médicales au profit des femmes nécessiteuses (Dépistage, sensibilisation, orientation suivis).

Plus de 4000 femmes ont profité des consultations. Un total de 2620 carnets de santé ont été remis par le Bureau de Rabat aux femmes qui se sont présentées aux consultations des 4 campagnes.

Quant aux autres bureaux de l'UNFM, 4122 carnets ont été distribués, et seulement, par 8 bureaux provinciaux. Au total 6742 carnets ont été distribués par le canal de l'UNFM, avec un bon point pour le Bureau de Rabat qui a contribué à environ 60% dans cette opération.

III/ ACTIVITES EN COURS

3.1 Mise en place de 6 centres d'écoute dans 6 provinces (Rabat, Casablanca, Fès, Oujda, Marrakech, Tanger).
En plus des deux réunions tenues en 2007, une formation des responsables de ces centres est prévue du 20 au 22 février 2008. Ces centres seront opérationnels à partir du 8 mars 2008.

3.2 L'installation du Site Internet sera achevée vers le mois de février 2008. Le lancement est programmé pour le 8 mars 2008.

3.3 Préparatifs pour la célébration de la journée mondiale de la femme le 8 mars 2008.

3.4 Renouvellement de certains bureaux qui en ont besoin.

3.5 Elaboration de projets de création de 5 autres centres d'écoute et d'assistance juridique aux femmes.

3.6 Préparation et organisation de stage de formation gestionnaire pour les trésorières des bureaux provinciaux de l'UNFM.

3.7 Proposition de convention de partenariat avec l'Association Française de Solidarité Citoyenneté et démocratie des femmes (CLICHY DE LAVALOIS).

3.8 Proposition de convention de partenariat avec ESAN

3.9 Réunion annuelle des Présidentes des Bureaux Provinciaux de l'Union en juin 2008.